

Chaire de professeur-e junior-e

Profil n°3 : « Évolution des écosystèmes marins tropicaux face aux effets conjugués des activités humaines et du changement climatique (SeaChange) »

Mots clés : Biodiversité marine, changement climatique, socio-écosystèmes, conservation, restauration écologique.

Titularisation prévue dans le corps des Directeurs de recherche de l'IRD à l'issue d'un contrat de 3 à 6 ans.

Chaire ouverte à l'Unité de recherche ENTROPIE - Ecologie marine tropicale des océans Pacifique et Indien (CNRS, IRD, Ifremer, Université de Nouvelle-Calédonie, Université de la Réunion), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Contexte et enjeux au Sud

La principale mission de l'UMR Entropie consiste à étudier les processus écologiques et évolutifs impliqués dans la résilience des écosystèmes littoraux, récifaux et hauturiers en tenant compte des interactions de l'homme avec les ressources et le milieu, principalement en Nouvelle-Calédonie et à La Réunion.

Les collectivités de ces régions sont en quête de solutions pour mieux gérer les écosystèmes marins, pour s'adapter aux futures conditions climatiques et atténuer les impacts de ces changements, ce qui nécessite des approches scientifiques interdisciplinaires et intersectorielles.

Il s'agit d'opérer un recrutement capable de structurer et animer les recherches aux interfaces de ces thématiques et capable de mobiliser des réseaux multi-acteurs avec l'appui de financements internationaux.

A travers la chaire, l'UMR Entropie a pour ambition de créer des ponts entre sciences du climat et sciences écologiques pour une meilleure compréhension des conséquences des changements climatiques et environnementaux actuels et futurs dans la zone Indopacifique dans le but d'accompagner les acteurs locaux à s'adapter à ces changements.

Projet scientifique

Les travaux de recherche devront porter sur la structuration et le fonctionnement des écosystèmes marins tropicaux hauturiers et/ou récifaux, à différentes échelles (du gène aux habitats) sous forçages physiques hydrodynamiques et environnementaux. L'objectif est de déterminer les dynamiques écologiques dans un contexte d'intensification des perturbations. Il s'agira notamment de coupler processus hydrodynamiques lagonaires (courant, température) et fonctionnement des écosystèmes coralliens afin de prédire leur évolution future sous différents scénarios climatiques. Les travaux conduits pourront également s'intéresser à l'interface terre-mer afin de mieux comprendre le devenir des écosystèmes marins littoraux face à l'évolution du trait de cotes soumis aux impacts physiques (vagues, événements extrêmes...).

Les projets de recherche proposés pourront s'appuyer sur des méthodes récentes de collecte de données, sur de la recherche expérimentale, sur l'exploitation de modélisations statistiques et

déterministes ou sur l'utilisation de capteurs et/ou méthodes d'analyse innovantes. In fine, il s'agira de fournir aux pays et territoires tropicaux des outils de gestion et de conservation des écosystèmes marins dans un climat changeant et de leur proposer des pistes d'adaptation.

Le ou la scientifique recruté(e) pourra s'impliquer dans les communautés de savoirs de l'IRD (CoSav Biodiversité, Changement climatique ou Littoral et Océans).

Projet d'enseignement

Le ou la scientifique recruté(e) pourra intervenir dans les enseignements du master sciences de la durabilité de l'UNC, de la licence SVT de l'UNC, et/ou dans ceux de la licence « Environnement » de l'Université Nationale du Vanuatu (coordination UNC-JCU).

Au-delà des enseignements « traditionnels » pour lesquels un sous-encadrement existant en biologie/écologie pourrait être partiellement comblé (par exemple : biologie cellulaire, biologie animale, écologie des grands écosystèmes, biodiversité, gestion des milieux naturels, etc.), le ou la scientifique recruté(e) aura à cœur de développer des approches nouvelles dans les disciplines en lien avec ses thématiques de recherches, et qui soient adaptées aux différents niveaux académiques (licence et master) des étudiants de l'UNC.

Il ou elle pourra également intervenir dans les enseignements proposés par l'Ecole Doctorale du Pacifique (« modules de formation doctorale ») à destination des étudiants en thèse, et en proposer de nouveaux en lien avec ses thématiques de recherche.

Montant du financement associé

Le lauréat ou la lauréate de la chaire se verra attribuer (1) par l'ANR un financement de 200 k€ (dont au minimum 120 k€ de masse salariale -doctorants, post doc, contractuel IT- le solde étant réservé pour le fonctionnement du projet), (2) par l'IRD le financement d'un contrat doctoral ou d'un post-doctorat d'une durée de deux ans et 30 k€ pour une mission longue durée (environ 6 mois).

Conditions à remplir par les candidat-e-s

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du doctorat prévu à l'article L. 612 7 du code de l'éducation ;
- Etre titulaire d'un doctorat d'Etat ou de troisième cycle ;
- Etre titulaire d'un diplôme de docteur ingénieur ;
- Etre titulaire du diplôme d'études et de recherche en informatique, géomatique
- Etre titulaire du diplôme d'études et de recherche en télédétection ;
- Etre titulaire d'un titre universitaire étranger jugé équivalent aux diplômes ci-dessus ; dans ce cas, une demande d'équivalence et une traduction sont obligatoire ;
- Justifier de titres ou travaux scientifiques jugés équivalents aux diplômes ci-dessus ; dans ce cas, les candidats ou les candidates doivent formuler une demande d'équivalence.

Pour les demandes d'équivalence, vous devez vous référer au fichier intégré dans la plateforme "Démarches simplifiées".

Dossiers de candidature, sélection et auditions

Les candidatures seront déposées exclusivement en ligne à l'adresse suivante : <https://demarches.adullact.org/commencer/ird-chaieres-de-professeur-junior-2024-f-h> au plus tard le **22 avril 2024 à 23h59** (heure de France métropolitaine). L'évaluation sera réalisée par une commission composée d'expert·e·s internes et externes. La composition de la commission sera rendue publique avant ses travaux. Seuls seront convoqués pour une audition les candidatures présélectionnées par la commission. Les auditions se dérouleront en visioconférence. L'audition, d'une durée d'une heure, sera constituée d'une présentation par le candidat ou la candidate de son projet de recherche et d'enseignement (dont la durée sera indiquée dans la convocation) suivie d'une discussion avec la commission.

La date de recrutement de la chaire est fixée au 01 décembre 2024.

Critères d'évaluation

- Excellence du candidat ou de la candidate, motivation, capacité d'encadrement scientifique et pédagogique.
- Qualité, originalité, interdisciplinarité des projets de recherche et d'enseignement et de leur composante sud.
- Pertinence des méthodes proposées au regard des verrous identifiés.
- Pertinence et effet structurant du projet au sein du laboratoire et au niveau des partenariats.
- Cohérence avec la politique de site.
- Adéquation des moyens au projet proposé et capacité à mobiliser des moyens complémentaires.